

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

FICHE DE POSTE
(à diffuser au format PDF)

IDENTIFICATION DU POSTE

TUTEUR DE MAISONNÉE D'APPELÉS DU SNU

EXEMPLARITÉ, INTÉGRITÉ ET RIGUEUR DU COMPORTEMENT

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE	
CATÉGORIE :	POINTS NBI : <input type="text"/>
CONTEXTE DU RECRUTEMENT : <input type="checkbox"/> Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/> Création Date souhaitable de prise de fonction : 15 juin 2020	
LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE : Direction ou service : DDCSPP – 18 Avenue Colonel Colonna d'Ornano – 20090 AJACCIO (pour la Corse du Sud) Adresse : Centre de séjour SNU - Camping Sagone Resort – Route de Vico - 20118 SAGONE DDCSPP - Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo - 20200 Bastia (pour la Haute Corse) Centre de séjour SNU Cala di Sole – RN 197 – 20220 ALGAJOLA	

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : TUTEUR DE MAISONNÉE DE VOLONTAIRES DU SNU
NOMBRE D'AGENTS À ENCADRER : 10 JEUNES VOLONTAIRES
CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE : VACATIONS, OBLIGATION DE LOGEMENT PENDANT LE SÉJOUR DE COHESION
DESCRIPTION DE LA STRUCTURE : Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Le SNU se décline en 4 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans : <ul style="list-style-type: none">– une phase préalable d'information et de préparation, qui permet d'informer les familles et de préparer l'appel des jeunes. Appuyée sur le collège et les programmes d'enseignement, elle se traduit également par l'organisation d'une journée d'information en classe de 3^{ème} ;– un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, effectué dans l'année qui suit la classe de 3^{ème}, sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ;– une mission d'intérêt général, obligatoire inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;– Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Dans chacun des départements, un centre d'hébergement abrite les séjours de cohésion. Il est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique concourant à la mise en œuvre du SNU.

Les chefs des centres départementaux SNU de Corse sont nommés par le préfet de Corse et la rectrice de région académique sur proposition conjointe du préfet et des IA-DASEN.

Ils sont appuyés dans leurs missions par deux adjoints et une équipe de soutien :

- un adjoint d'encadrement, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- un adjoint chargé des activités, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes ;
- un (e) infirmier (ère)
- un (e) intendant (e)
- un (e) référent (e) sport cohésion

La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale est chargée, en lien avec les DDCSPP, de la gestion financière et RH du dispositif.

Les jeunes volontaires sont regroupés par maisonnées de 10, de même sexe. A la tête de chaque maisonnée un tuteur, de même sexe, constitue le premier niveau de contact avec les jeunes volontaires. Le tuteur est épaulé par les 3 cadres de la compagnie qui regroupent 5 maisonnées et constitue aussi le premier niveau mixte.

L'un de ces cadres est désigné comme chef de compagnie.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 10 VOLONTAIRES

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :

Le tuteur est le premier cadre de contact des appelés pendant les deux semaines du stage de cohésion, il partage, nuit et jour, la vie de la maisonnée dont il a la charge. Il est responsable de la vie quotidienne de sa maisonnée et de l'esprit qui l'anime pendant deux semaines. Il veille à développer l'autonomie et la responsabilisation des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel.

1. Accueil et accompagnement des appelés
 - Préparer l'accueil des appelés au sein de la maisonnée dans les domaines de l'hébergement, des loisirs, de l'hygiène, etc.
 - Accompagner les appelés de jour et de nuit pour toutes les activités : vie courante, sport, formations, tests divers ...
 - Veiller à l'assiduité et au respect des horaires pour toute la maisonnée
2. Organisation et discipline de la vie courante
 - Faire connaître et respecter le règlement intérieur du centre
 - Signaler aux cadres de compagnie tous les manquements
3. Organisation de la vie démocratique et citoyenne
 - Créer des temps d'échange démocratiques
 - Contribuer à l'organisation et au bon déroulement des tâches d'intérêt général
 - S'assurer de la réalité du brassage social dans la maisonnée ou dans les activités
4. Création de l'esprit de maisonnée
 - Créer une cohésion de groupe fondée sur un sentiment d'appartenance à la cellule et sur une saine émulation collective
 - Assurer l'inclusion totale de volontaires à besoins particuliers
5. Sécurité physique et morale des appelés
 - Faire respecter strictement les mesures de sécurité
 - Identifier les risques, les situations problématiques et savoir agir seul ou en amont des cadres de compagnie
 - Assurer, si nécessaire, le premier lien avec les familles (téléphone mobile)

Enfin, à la demande des cadres de compagnie et en fonction de ses connaissances et/ou de son expérience, il peut assurer ponctuellement des interventions comme formateur.

Si ses qualifications ou son expérience le permettent, il prend en charge, dans sa maisonnée, des appelés en situation de handicap ou à besoins particuliers.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Les autres services de la direction | <input type="checkbox"/> Les services déconcentrés | <input type="checkbox"/> D'autres ministères |
| <input type="checkbox"/> Les agents du ministère | <input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels | <input type="checkbox"/> D'autres acteurs publics |
| <input type="checkbox"/> Les autres directions | <input type="checkbox"/> Le secteur privé | <input type="checkbox"/> Des organismes étrangers |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE**TUTEUR DE MAISONNEE DE VOLONTAIRES DU SNU****CONNAISSANCES**

- Expérience dans le domaine de l'encadrement dans les armées, l'éducation ou l'animation de mouvements pour la jeunesse
- BAFA/BAFD ou qualification équivalente (scoutisme, ...)
- Psychologie de l'adolescent
- Identification des risques psycho-sociaux
- Sécurité physique et morale des mineurs

COMPETENCES

- Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion
- Conduire une médiation en situation de crise
- Capacité d'écoute et réactivité
- Exemplarité, intégrité et rigueur du comportement
- Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers

VOS CONTACTS RH (NOM, PRENOM, FONCTION, TELEPHONE, ADRESSE ELECTRONIQUE)**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDCSPP)
DE CORSE DU SUD**

Equipe projet SNU

Chef de projet départemental SNU2A : Gwenn AUBE

Tel : 04 95 50 39 58 - 06 33 14 46 44

Courriel : gwenn.aube@corse-du-sud.gouv.fr

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDCSPP)
DE HAUTE CORSE**

Equipe projet SNU

Chef de projet départemental SNU2B : Pierre ARRIEUMERLOU

Tel : 04 95 58 51 06 - 06 78 39 62 97

Courriel : pierre.arrieumerlou@haute-corse.gouv.fr

**DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE
DIRECTION**

Equipe projet SNU

Cheffe de projet régionale : Martine MAHOUDEAU

Tel : 04 95 29 67 62 - 06 86 32 40 43

Courriel : martine.mahoudeau@jscs.gouv.fr

Pour toute candidature :
Adresser un curriculum vitae détaillé et une lettre de motivation
par courriel avant le 30/03/2020
à l'adresse suivante : snu-corse@jscs.gouv.fr